

Image not found or type unknown



renoncer héritage car déjà avance sur succession

Par **maison10**, le **03/12/2009** à **14:48**

ma soeur ayant eut beaucoup de grosses sommes en chèques et en liquide de la part de mes parents comme pret,celle ci n,ayant rien pour rééquilibrer sont avantage par rapport a moi ;elle reconnais tout d,avoir abusée de la faiblesse de mes parents ,elle veut renoncée a sa part sur la maison mais notre mère est toujours vivante et n,a fait aucun papier a t,elle le droit de me signée une renonciation comme il est permis avec la nouvelle loi sur ce principe merci urgent